

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 6 septembre 2016 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (16h00)
MM Ghislain Gagnon, conseiller (16h00)
Gaston Simoneau, conseiller (16h00)
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (16h00)
Gervais Ouellette, conseiller (16h00)

La conseillère, Suzanne Forestier et le conseiller Marcel Langlois sont absents.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 16h par M. Réal Fortin, maire de Tingwick.
Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2016-09-284

Approbation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que le sujet inscrit sur l'avis de convocation est le suivant :

- Demande avis juridique écrit : soumission rechargement rang 8, rang 9 et Chemin Allison

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait qu'avec l'accord de tous les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-09-285

Demande avis juridique écrit : soumission rechargement rang 8, rang 9 et Chemin Allison

Considérant que le prix du plus bas soumissionnaire Entreprise M.O. est erroné;

Considérant qu'Entreprise M.O. nous indique que le prix soumis n'inclus pas le gravier;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande un avis juridique sur les deux sujets suivants :

- ✓ Si Entreprise M.O. peut se retirer sans frais ni pénalité?
- ✓ Est-ce que la municipalité peut changer d'endroit dans une soumission de rechargement tel que stipulé dans la résolution 2016-08-375?

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Aucune question n'est posée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE
La résolution numéro 2016-09-286

Il est proposé par le conseiller, Gervais Ouellette appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la présente séance soit close. (16h10)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites à la résolution numéro : 2016-09-285.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Réal Fortin
maire

%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%